

BULLETIN MUNICIPAL MENNECY INFO

Journal d'informations locales n° 4 - novembre 2001

La lettre du Maire

Chères Menneçoises, chers Menneçois,

Dans les mois à venir, vos élus vont aborder le grand dossier des années futures : la mise en place de l'intercommunalité.

Pour Mennecy, beaucoup d'hypothèses courent déjà entre un destin choisi librement et celui de rattachements autoritaires de Monsieur le Préfet de l'Essonne.

A ce jour, nous sommes dans le cadre d'une concertation approfondie entre les maires des communes qui sont déjà unis au sein d'un syndicat intercommunal du canton : le SICAME, auprès duquel se sont rapprochées des communes qui entrent dans le même esprit de la création d'une intercommunalité RURURBAINE. Ce néologisme, regroupant rural et urbain, est une base de travail pour élaborer un périmètre de cette nouvelle structure.

La complexité de ce dossier a obligé les maires du canton à prendre les avis d'un cabinet de consultants, lequel a fait des présentations des critères de la loi. Afin de donner un maximum d'informations aux élus municipaux des douze communes du canton auxquelles se sont rajoutées celles de

Leudeville, Saint-Vrain, Villabé et Itteville, une réunion aura lieu le mercredi 28 novembre à 20 h à l'Espace Culturel Jean-Jacques ROBERT.

Il y a différents types d'intercommunalités :

- **La communauté urbaine** est une EPCI (établissement public de coopération intercommunale) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave qui forment, à la date de sa création, un ensemble de plus de 500 000 habitants. Ces conditions ne sont pas exigées pour les communautés urbaines existant à la date de la publication de la loi.

- **La communauté d'agglomération** est une EPCI regroupant plusieurs communes formant un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave, autour d'une ou plusieurs communes " centre " de 15 000 habitants. Ce seuil géographique de 15 000 habitants ne s'applique pas lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu de département.

- **La communauté des communes** est une EPCI regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Cette condition n'est pas exigée pour les communautés de communes existant à la date de publication de la loi ou issues de la transformation d'un district ou d'une communauté de villes.

Cette communauté de communes exerce toujours, en lieu et place des communes membres, les compétences librement choisies dans les groupes de compétences obligatoires et optionnelles fixés par la loi dans la limite de **l'intérêt communautaire**. Elle peut également exercer les compétences que les communes ont librement choisi de lui transférer en plus de celles fixées par la loi.

- **Deux compétences obligatoires :**

- ⇒ l'aménagement de l'espace
- ⇒ les actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté.

- **Des compétences facultatives** parmi lesquelles il faut en choisir une :

- ⇒ la protection et la mise en valeur de l'environnement,
- ⇒ la politique du logement et du cadre de vie,
- ⇒ la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie,
- ⇒ la construction, le fonctionnement et l'entretien d'équipements sportifs, culturels et d'enseignement préélémentaire et élémentaire.

Les recettes de la communauté de communes comprennent :

- ⇒ des ressources fiscales (fiscalité directe additionnelle sur les quatre taxes locales ; les différentes taxes si les compétences sont transférées comme les ordures ménagères, balayage, séjour ; la taxe professionnelle de zones d'activités économiques créées ou gérées par la communauté).
- ⇒ les revenus de biens meubles et immeubles,
- ⇒ les subventions de l'état, de la région, du département, des communes

De plus, les nouvelles dispositions introduites par la loi concernent l'éligibilité de la communauté de communes à une dotation d'intercommunalité (D.G.F.) plus élevée, sous réserve que certains critères soient remplis : taxe professionnelle unique (T.P.U.), démographie, compétences.

Ce " digest " de l'intercommunalité est une approche succincte d'une structure administrative qui va s'insérer demain entre le Conseil Général et la commune. Nous vous associerons à la progression de sa mise en place.

Plus local, je vous entretiendrai dans une prochaine Lettre du Maire du diagnostic réalisé au sein de notre administration municipale.

Je terminerai en souhaitant la bienvenue à Madame Geneviève LE BIHAN, Directeur des Moyens (ressources humaines et finances) et à Monsieur Philippe MESLIN, Directeur des Services Techniques, qui ont pris leur fonction début octobre 2001.

Avec mes sentiments sincères et dévoués.

Joël MONIER

SOMMAIRE

- ⇒ LA LETTRE DU MAIRE
- ⇒ INFOS VILLAGE
- ⇒ LA VIE DES ASSOCIATIONS
- ⇒ INFOS VILLAGE

Bulletin Municipal (Mennecy Info)

MAIRIE Tél. : 01 69 90 80 30 - Fax : 01 64 57 00 41

Directeur de la publication : Monsieur le Maire

Rédaction : Mairie de Mennecy

La Rédaction accepte de répondre et de transmettre

aux associations les remarques des Menneçois

Réalisation : COPYPRINT - 01 60 75 82 02 - Corbeil-Essonnes

Tirage à 5500 exemplaires - Novembre 2001

BUDGET...

Dernière ligne droite

Le Conseil Municipal du 25 octobre 2001 a approuvé une décision budgétaire modificative. En effet, le suivi budgétaire rigoureux mis en place depuis mars 2001 a permis de connaître avec précision l'exactitude des recettes attendues et des économies réalisées sur l'exercice. Des crédits disponibles se sont dégagés et vont permettre aux services de terminer l'année dans de bonnes conditions, tant en fonctionnement qu'en investissement, tout en rappelant qu'aucun emprunt n'a été réalisé sur 2001.

Les nouvelles dépenses en investissement entièrement autofinancées sont :
166 146 F : mise en conformité des logiciels informatiques pour l'euro.
32 000 F : mise en conformité de la clôture école de la jeannotte.
27 500 F : réfection de l'éclairage au tennis
60 000 F : réparation fuites stade Alexandre Rideau.
34 000 F : remplacement portes au théâtre
26 000 F : mise en conformité électrique à l'école de musique.
15 000 F : électricité au centre de loisirs.
65 000 F : remplacement chaudière mairie annexe.
294 380 F : éclairage public (remplacement candélabres tombés).
84 000 F : remise en état terrain des Myrtilles (suite passage gens du voyage).

35 670 F : création de trottoirs rue du Saule St-Jacques.
132 000 F : acquisition de mobilier scolaire pour rééquiper 4 classes.
54 304 F : différentes acquisitions de petits matériels pour les services.
285 500 F : étude marché éclairage public - étude faisabilité parkings centre ville.
soit un total investissement réel de 1 311 500 F.
 En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, le montant total alloué est de : **2 040 760 F.**

Les principales affectations sont :
30 000 F : cimetière reprise de concessions.
22 000 F : petite enfance (matériels, produits pharmaceutiques).
103 300 F : animation, communication (marché de Noël).

83 000 F : cabinet pour recrutement Directeur Général des Services.
1 300 000 F : compléments de salaires dus principalement à des titularisations et des stagiarisations décidés en 2000.
153 000 F : compléments de subventions aux associations sportives.
45 000 F : complément de subvention au Centre d'Action Culturelle.
28 000 F : bibliothèque (location et formation sur matériel).
 Toutes ces affectations effectuées, il reste encore la somme de **403 226,52 F** que le Conseil Municipal a décidé d'affecter à un compte de dépenses imprévues qui pourraient éventuellement intervenir au cours des deux derniers mois de l'année.
 Bernard BOULEY,
 Maire Adjoint chargé des finances

L'EURO et vous...

Si on vous dit **€ = mu¹²** à qui et à quoi cela vous fait-il penser ?
Aux 300 millions de femmes et d'hommes qui partageront la même monnaie. Voyons tout cela DE PLUS PRÈS.

€ = mu¹² : l'**EURO**, la monnaie qui va remplacer le FRANC
 1 Euro = 6.55957 Francs. Ce taux est fixe et définitif.

€ = mu¹² : **monnaie unique** qui sera en circulation dès le 1^{er} janvier 2002

Cette monnaie sera composée de :

- 8 pièces (de 1 cent à 2 Euros)
- 7 billets (de 5 Euros à 500 Euros).

Chaque pièce aura en ce qui la concerne :

1 face commune relative aux pays de la zone Euro

1 face nationale relative à chaque pays de la zone Euro.

Pour chaque billet, les deux faces seront identiques pour toute la zone Euro.

€ = mu¹² : **c'est le nombre** de pays adhérents à l'Euro.

Il s'agit de :

L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays Bas et le Portugal.

A l'intérieur de cette zone, il vous sera possible de régler tous vos achats sans devoir changer de monnaie.

A noter : 3 autres pays font partie de l'Union Européenne, le Royaume-Uni, le Danemark et la Suède, mais ils n'ont pas souhaité adopter l'Euro pour le moment.

AGENDA DE L'EURO

DEPUIS SEPTEMBRE 2001 : Vous ne pouvez plus commander de chèquiers en francs, mais vous pourrez utiliser ceux en votre possession jusqu'au 31 décembre 2001.

AUTOMNE 2001 : Tous vos comptes, produits (livrets, assurances, Epargne, etc...) ont été convertis en Euros.

A PARTIR DU 15 DECEMBRE 2001

Vous aurez la possibilité de vous procurer, auprès de votre agence bancaire, le sachet dit de " premiers Euros " pour la contre valeur de 100 F (15.24 €).

Ce sachet sera composé de 40 pièces, pour vous permettre de vous familiariser à cette monnaie.

Ces pièces ne pourront être utilisées **qu'à compter du 1^{er} janvier 2002.**

1^{er} JANVIER 2002

- arrêt des paiements en francs par :

- Chèque
- Carte de crédit
- Virement

- Mise en circulation des pièces et billets en Euros

- Tous les paiements par chèque, carte ou virement se feront en Euros

- Les distributeurs automatiques délivreront uniquement des billets en Euros

- Les espèces en francs resteront utilisables jusqu'au 17 février 2002 minuit

17 FEVRIER 2002 à minuit

Fin du cours légal du franc. Les règlements en pièces et billets en francs ne seront plus autorisés.

JUSQU'AU 30 JUIN 2002

Echange des pièces et billets en francs contre de la monnaie en Euros. Cette opération sera possible auprès des banques, de la Poste et de la Banque de France.

APRES LE 30 JUIN 2002

Vos francs ne seront plus échangeables auprès des banques.

Seule la BANQUE DE FRANCE effectuera encore l'opération :

- Jusqu'au 17 février 2005 pour les pièces

- Jusqu'au 17 février 2012 pour les billets
 Soyez donc vigilants, pour vos tirelires, bas de laine, lessiveuses, matelas etc ...

Voilà donc toutes ces grandes étapes qui nous attendent.

Menecy Info est heureux d'avoir été près de vous afin de vous accompagner avec l'aide de cet Euro-calendrier.

Gilbert NEUHAUS

Une reconnaissance nationale pour l'Allée des Séquoïas géants de Menecy

Le 20 octobre dernier, l'Allée des Séquoïas géants du Parc de Villeroy a reçu ses premières lettres de noblesse : elle a été reconnue officiellement " Arbres remarquables de France ", titre que possèdent à ce jour seulement 70 sujets au niveau national. Cette belle récompense est le fruit d'un long travail de concertation entre le Service Environnement de la Commune de Menecy et l'Association A.R.B.R.E.S (Arbres Remarquables : Bilan, Recherches, Etudes et Sauvegarde), association nationale dont l'objectif est de recenser, mettre en valeur et protéger les arbres les plus remarquables de notre pays.

L'Allée des Séquoïas géants, avec ses 800 m de long et ses 134 arbres aux dimensions impressionnantes, a



Dans le cadre de l'opération " 200 arbres pour retrouver nos racines ", l'association ARBRES a attribué, en l'an 2000, le label "ARBRE REMARQUABLE DE FRANCE" à la Municipalité de MENECY pour le travail qu'elle a accompli pour entretenir, préserver et sauvegarder...

Caractéristiques de l'espèce

Famille des Taxodiacees

Nom latin : *Sequoiadendron giganteum* (L.)

Origine : Etats-Unis (Sierra Nevada)

Durée de vie : Jusqu'à 4000 ans

Hauteur : Jusqu'à 90 m, en port pyramidal

Feuilles : Persistantes, ressemblant à des écailles, collées tout autour du rameau

Fruit : Cône globuleux, passant du vert au brun durant les 2 années de maturation

Écorce : Rouge-brun, tendre, fibreuse, très épaisse et pare-feu

L'allée de sequoiadendrons du Parc de Villeroy

Historique

Plantés en 1887 par M. DARBLAY (ils devaient alors avoir 20 ans), les Séquoiadendrons géants de Menecy représentent un ensemble paysager quasiment unique en Europe : l'allée, longue de 800 m, est composée de 134 arbres atteignant 30 à 40 m de hauteur d'une circonférence moyenne de 4 m à 1m30 du sol.

Malheureusement, pour des raisons qui restent encore à préciser (manque d'eau, terrain trop compact...), beaucoup d'arbres sont déperissants. La Municipalité a réussi une action de sauvetage en 1995: pulvérisation de fongicides, d'insecticides, et d'acaricides, décompactage de la terre, injection de fertilisants dans le sol et traitement anti-parasitaire des racines... Pour que l'allée des Séquoiadendrons reste le trésor des Menneçois...

retenu toute l'attention des spécialistes venus l'examiner, ce qui a abouti en septembre à la signature d'une convention entre les deux partenaires. Par cet acte, la commune s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la protection des arbres composant l'alignement et l'association à promouvoir, au niveau national, l'action menée par la commune. De plus, cette labellisation est désormais matérialisée par un panneau d'information apposé, par les soins de la Mairie, à l'intersection de cette allée et de celle du Clocher. De quoi promettre de beaux jours à ces géants végétaux devenus l'un des emblèmes des Menneçois.

UNE SEMAINE " REMARQUABLE "



Durant la semaine de la fête de la Science du 16 au 21 octobre, les écoles de la ville de Menecy se sont rendues à l'exposition "ARBRES" qui se tenait à la salle socio-éducative du Parc de Villeroy. Les enfants, les instituteurs et accompagnateurs ont écouté avec attention les explications de Jacques BROZ, Président de l'ADEMO, Françoise POITVIN, Présidente d'Eaux et Fontaines pour ce qui concernait l'Arbre dans la cité et en particulier à Menecy. Quant à la partie **Arbre dans la forêt**, elle était assurée sous forme de visites guidées, commentées par Philippe DUBOURG, P. SAULNIER, M. VARENNE et A. DESPERT de l'association "Le Geai". Les nombreux panneaux, conçus par l'ADEMO, Le Geai, Eaux et Fontaines, les ENS (ces derniers présentaient, entre autre, un arbre symbole confectionné à base d'écorce) et ceux (intégrant un rappel historique du rôle des forêts) de l'ONF, de "Sciences et Ressources" de la faculté d'Orsay, de l'ANVL, offraient tous un support très fourni pour le programme scolaire. Laissons conclure Jacques BROZ :

"Les enfants sont captivés par tout ce qui touche à la nature qui aura un impact important sur leur environnement futur. Ils servent de relais pour cet important message près des adultes auxquels l'exposition était bien entendu ouverte". Ceux-ci sont venus nombreux, notamment le dimanche, manifestant un grand intérêt. Au total, un millier de visiteurs se sont montrés particulièrement satisfaits.





CLUB D'ECHECS de MENNECY

La nouvelle saison a débuté le 26 septembre. C'est la cinquième année d'existence de notre Club et sera un peu différente des années précédentes puisque nous avons décidé d'inscrire nos jeunes adhérents, systématiquement, à la Fédération Française d'Echecs ainsi qu'à la Ligue de l'Ile de France. Cela permettra à ceux qui commencent à bien maîtriser le jeu de participer à des tournois régionaux, nationaux et même internationaux, dans leur catégorie. Ils seront ainsi classés et pourront se situer par



rapport aux membres des autres clubs. Cette participation donnera un élan supplémentaire à nos autres joueurs pour acquérir maturité et expérience leur permettant ainsi de participer à ces compétitions.

Pour les seniors, cette affiliation reste facultative, leur laissant le choix de jouer uniquement pour le plaisir ou de s'inscrire pour pouvoir éga-

lement participer aux tournois et être classés. Lors du forum des associations, qui a eu lieu le 15 septembre, notre stand a reçu des visiteurs, jeunes et moins jeunes, qui ont manifesté le désir d'adhérer. Nous ne saurions que trop leur recommander de vite venir nous rejoindre, si ce n'est déjà fait ; ils ne regretteront pas et apprécieront le climat amical qui règne lors de nos rencontres.

Le mercredi : - de 14H à 16H : Ecole des jeunes avec partie commentée, problème et, bien sûr, petit tournoi interne donnant lieu à classement et prix en fin d'année - de 16H à 19H, séance pour tous.

Le vendredi soir de 20H à 24H : parties libres pour tous.

Pendant toute l'année et à raison d'une fois par mois, Monsieur Max LEULY, animateur FFE et joueur international, viendra à Mennechy donner des cours de perfectionnement à ceux qui se seront inscrits.

A titre amical, nous organisons des tournois avec d'autres clubs de la région.

Nous sommes très intéressés par toute personne de bonne volonté qui souhaiterait nous aider à faire progresser nos jeunes.

Nos rencontres ont lieu au Centre Culturel J.J. Robert, Parc de Villeroy à Mennechy, Salle de la Cheminée. Rejoignez - nous, nous vous donnerons de plus amples renseignements.

Renseignements au : 01 64 99 62 29 ou 01 64 99 63 20

CLUB de BRIDGE de MENNECY

Septembre, c'est aussi le mois de la rentrée pour les bridgeurs qui se retrouvent dans les locaux de leur club de Mennechy.

Après un break au mois d'août, les parties ont recommencé dès le 3 septembre pour la saison 2001-2002.

Des tournois ouverts aux joueurs de tous les niveaux ont lieu tous les lundis de 14 h 00 à 18 h 00 ; jeudi de 14 h 00 à 18 h 00 ; vendredi de 20 h 30 à 00 h 00.

Chaque mardi, de 14 h 00 à 18 h 00, un tournoi est réservé spécialement aux débutants qui peuvent s'entraîner avec des joueurs plus confirmés, venus pour les aider.

Des cours sont organisés en plusieurs classes correspondant à chaque niveau, depuis l'initiation jusqu'à la compétition, en passant par tous les stades du perfectionnement.

Diverses réunions festives et rencontres de détente accompagneront ces activités tout au long de la saison.

Vous qui prenez soin de votre forme physique, pensez aussi à entraîner vos neurones !

Vous qui souhaitez adhérer à un groupe de convivialité, n'hésitez plus, vous êtes attendus, vous serez accueillis personnellement.

Prenez contact au n° 01.64.99.60.74 ou présentez-vous directement aux heures citées plus haut, au Parc de Villeroy, aile droite de l'Orangerie, 2ème étage droite.

ENSEMBLE VOCAL DE MENNECY

L'Ensemble vocal de Mennechy a repris son activité dès le début septembre. Le 15 septembre, dans le cadre de la fête du centenaire des lois de 1901 concernant les associations, nous avons chanté " hymn to the fallen " à Chamarande accompagnés par plusieurs orchestres du département. Maintenant, nous préparons un concert " voix et orgue " pour le 15 décembre à 20h30 à l'église St Pierre de Mennechy. Auparavant, avec le concours de la Société Musicale de Mennechy, nous animerons traditionnellement une messe à l'occasion de la Ste Cécile, patronne des musiciens : le 25 novembre à 11heures à l'église St Pierre de Mennechy. Si vous aimez chanter dans une ambiance sympathique, venez nous rejoindre le mardi soir à 20h30 à l'orangerie (nota : nous manquons de ténors...).

Conservatoire Municipal de Mennechy LE CHŒUR DE VILLEROY

- ✓ A 20 années d'existence, 50 choristes
- ✓ Sa réputation a déjà largement dépassé Mennechy puisque la moitié seulement des choristes habite cette commune, certains demeurant à plus de 20 km
- ✓ A pris un nouvel élan depuis septembre 2000

Sous la direction de Catherine MAFFEI
Professeur à l'Ecole Normale de Musique de Paris
Professeur au Conservatoire de Mennechy

- ✓ Présente des programmes musicaux variés. Surtout de grandes œuvres de musique classique avec orchestre (en 2001-2002 Requiem de Mozart, Gloria de Vivaldi, ...)
- ✓ mais aussi de petites œuvres permettant d'animer des célébrations à la demande
- ✓ Organise chaque année des voyages, notamment dans le cadre de jumelages internationaux (Angleterre, Allemagne, Italie, ...)
- ✓ Offre des possibilités de leçons de chant par petits groupes

SI VOUS AIMEZ LE CHANT, LE CHŒUR DE VILLEROY RECRUTE
(surtout voix d'hommes)

Répétitions le lundi soir à 20 h 30 à l'Espace Culturel Parc de Villeroy
Renseignements téléphoniques 01 64 57 03 37 ou 01 64 99 85 85

ANCIENS COMBATTANTS A.C.P.G. - C.A.T.M.

2, rue Canoville - Mennechy - Tél : 01.64.57.00.02

Présidente : Janine PALFROY,
Secrétaire : Marcel RIFFAUT,
Trésorier : Paul GESMIER,
Porte drapeau : Jean DENEUVILLE

Offre à ses adhérents :

- son journal mensuel,
- son aide pour constituer les dossiers de demandes de secours et pour la carte de combattant.

L'ECOLE DE RUGBY s'illustre dans l'élite nationale

Pour mémoire, le Rugby Club Mennechy a fusionné avec le club de Corbeil (ASCE) il y a deux ans et s'appelle désormais l'ASCE/ RCM. Parmi les fruits de cette fusion réussie : l'école de rugby. Pour la deuxième année consécutive, elle s'est qualifiée pour le championnat national A au côté de clubs prestigieux tels que le PUC, le Stade Français ou le Racing Club de France. Forte de plus de 70 jeunes, notre pépinière s'est très bien comportée avant de s'incliner en quart de finale. Au tableau d'honneur, des victoires face aux clubs de Massy et de Viry-Chatillon qui évoluent 5 à 6 divisions au-dessus de notre équipe fanion.

La saison 2000 - 2001 a aussi été marquée par la naissance d'une équipe cadets (moins de 15 ans). Ce groupe, aujourd'hui fort de plus de 20 éléments, amorce la saison à venir avec de grandes ambitions et promet, dans quelques années, d'apporter de talentueux renforts à notre équipe senior.

De façon générale, le club et son école de rugby se sont étoffés et structurés ces dernières années. Deux éducateurs par catégorie d'âge (et même 4 éducateurs pour les cadets) entraînent nos recrues, soutenus par une solide équipe administrative. Ce niveau d'encadrement permet



une progression individuelle et collective à laquelle parents et enfants sont très sensibles. La convivialité, la solidarité et la bonne humeur ne sont pas oubliées car elles sont l'âme du Rugby. Ainsi, la saison passée a été ponctuée de plusieurs fêtes et d'un voyage de 3 jours en Normandie (St Lo) qui a permis à nos minimes de remporter un tournoi majeur face à 15 autres équipes. Le club a également organisé, à l'Ascension, son premier tournoi à Corbeil. La même date est déjà retenue pour la deuxième édition en 2002.

2001 - 2002 sera également très chargée, avec un programme sportif très copieux et plusieurs manifestations :

- 7 et 8 Décembre : Participation au Téléthon à Corbeil.
- 25 janvier : Fête de l'école de rugby à Mennechy.
- Mars : Organisation d'un loto à Corbeil...

Si tu as entre 7 et 18 ans, viens nous rejoindre et vivre une expérience collective exaltante. Le rugby " Essaye, tu seras transformé ! "

Contacts : Patricia et Pascal MOULE : 06.15.91.16.43
(Responsables administratifs école de rugby et équipe cadets)
Serge METGE : 06.80.74.56.27 (Président du club)

• communiqués • communiqués • communiqués • communiqués • communiqués • communiqués • communiqués •

POUR VOTRE SECURITE et en particulier pour les personnes âgées

✓ SUR LA VOIE PUBLIQUE

Ne transportez pas de grosses sommes d'argent

- Ou alors faites-vous accompagner
- Ne comptez pas vos billets dans la rue
- Ne laissez pas votre code confidentiel avec votre carte bancaire
- Ne laissez pas les tickets d'utilisation de cartes bancaires aux caisses, guichets ou dans la rue

Marchez au milieu du trottoir

- Avec votre sac du côté des immeubles
- Tenez le sac en bandoulière et non pas à la main
- Ne mettez pas vos clés et vos papiers ensemble

Si vous êtes suivi(e)

- Entrez chez un commerçant et donnez l'alerte

✓ A VOTRE DOMICILE

N'ouvrez pas votre porte à n'importe qui

- Ne communiquez aucun renseignement par téléphone (nombre

de personnes dans le logement, renseignements sur compte bancaire, carte bancaire, etc...)

MEFIEZ-VOUS des visiteurs se prétendant :

- Amis de votre famille
- Anciennes relations de travail
- Femmes accompagnées d'enfants réclamant un verre d'eau ou un autre service
- Représentants de commerce
- Faux policiers, gendarmes, pompiers
- Faux professionnels
- Agents des eaux, de l'EDF/GDF
- Artisan

Ne conservez pas de grosses sommes d'argent

- Ne vous laissez pas abuser, n'échangez pas vos billets de banque actuels contre les futurs EUROS (seulement mis en circulation le 01/01/2002)

N'indiquez pas que vous vivez seul

- Ne laissez pas vos clés sur votre porte d'entrée
- Dans l'annuaire ou sur votre boîte à lettres, n'indiquez que votre nom de famille

✓ EN CAS D'AGRESSION

Ne résistez pas

- Votre vie est plus précieuse que vos biens

Appelez au secours

- Criez aussi fort que vous le pouvez

Observez l'agresseur afin de pouvoir le décrire

Relevez l'immatriculation de son véhicule, le modèle et sa couleur

- Un témoignage précis peut permettre une identification rapide de l'auteur

L'Adjudant-chef Roch RENAUX
Commandant la Brigade de Gendarmerie de MENNECY

MEDIA VIPP 91 (Association Départementale d'Aide aux Victimes)

L'association a pour mission d'accueillir, d'écouter, d'informer et d'orienter toute personne qui s'estime victime d'une infraction pénale (violences, agression sexuelle, vol, escroquerie, accident de la circulation, ...).

Les services sont gratuits et les professionnels sont tenus à la confidentialité.

Son équipe est composée :

- de juristes pour vous informer sur vos droits, vous aider dans vos démarches, vous orienter vers les services compétents,...
- et de psychologues pour vous aider à mettre des mots sur ce qui s'est passé, ...

Vous pouvez contacter l'aide aux victimes :

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
avec ou sans rendez-vous, jusqu'à 19h00 sur rendez-vous
au Palais de Justice, rue des Mazières, 91000 EVRY
Tél. 01 60 76 78 83 - 01 60 78 84 20

le mercredi de 14h00 à 17h00
au centre administratif, Allée Briand, 91100 CORBEIL-ESSONNES
Tél. 01 60 89 74 16

Des plaquettes de l'association sont disponibles dans votre mairie pour connaître les autres permanences

Ministère de la Justice

Le SAFHI, Service Educatif de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (Ministère de la Justice) situé à Evry, recherche, dans le cadre de ses activités, des familles d'accueil (bénévoles indemnisées) pour adolescents en difficulté. Profil recherché : familles motivées, socialement bien intégrées et disposant de l'espace nécessaire à un accueil sur plusieurs mois.

S.O.S. AMITIE

S.O.S. Amitié recherche des bénévoles pour renforcer l'équipe d'Evry qui reçoit plus de 10 000 appels par an.

Nous recevons 24 heures sur 24 des appels téléphoniques de personnes angoissées, victimes de la solitude, parfois prêtes à se suicider.

Une solide formation est donnée à chaque bénévole.

Si ce défi à l'indifférence vous intéresse, écrivez à :

S.O.S. Amitié Evry
BP 809 - 91001 EVRY cedex
UN MAL. DES MOTS. S.O.S. AMITIE

LOISIRS

AGENDA

Samedi 24 novembre	Concert Jazz " Téquila Sol Fa " " Archysax "	Espace Culturel - 20 h 30
Lundi 26 novembre	La Route de l'Espoir	Salle Marianne 1 et 2 15 h 00 - 16 h 00 Voir article ci-contre
Jeudi 29 novembre	Café Philo	Espace Culturel 20 h 30 voir article ci-dessous
Samedi 1^{er} décembre	Les Chœurs de Villeroy	Espace Culturel - 20 h 30
Vendredi 7 décembre Samedi 8 décembre	Téléthon	Sur la commune Voir article ci-contre
Vendredi 7 décembre Samedi 8 décembre Dimanche 9 décembre	Marché de Noël	Salle socio-éducative Espace Culturel 15 h 00 - 18 h 00 10 h 00 - 20 h 00 10 h 00 - 20 h 00
du 13 au 16 décembre	Semaine Verdi	Espace Culturel Renseignements Horaires 01.69.90.04.92
Samedi 15 décembre	Ensemble Vocal de Mennecey Concert " voix et orgue "	Eglise Saint-Pierre de Mennecey - 20 h 30
Dimanche 16 décembre	Solidarité Alimentaire	Mairie Centrale 10 h 00 - 18 h 00
Vendredi 21 décembre	Tremplin Rock	Espace Culturel - 21 h 00
Samedi 12 janvier	Broadway's Gospel Group Jeane Manson	Espace Culturel 20 h 30

CAFE PHILO

Jeudi 29 Novembre 2001 à 20 h 30

à L'Espace Culturel de Mennecey
en association avec La Ligue Contre le Cancer

LE CANCER

" **Quelle vérité partagée avec les patients ?** "

Conférencier le Docteur Hervé GAUTIER

Cancérologue, Président du Comité de l'Essonne de la Ligue contre le Cancer

Chef du département de Médecine Interne d'Oncologie

Médecin expert agréé en Oncologie auprès de la DDASS

Membre du Comité de Pilotage du Réseau de Cancérologie de l'Institut CURIE.

Les situations les plus graves exacerbent la question de la vérité, chez l'individu subissant les faits, mais aussi chez les autres qui affrontent avec lui la même réalité. La réponse n'est pas équivoque ni définitive, elle engage cependant de multiples notions qui touchent à la liberté et à la confiance, à l'essence de l'ÊTRE. Dans le contexte de la maladie, la vérité ne peut être que partagée mais jusqu'où et comment ?

Tels sont les principaux thèmes de la conférence du Docteur Hervé GAUTIER.

La ligue contre le Cancer est au service de la population et des institutions pour réduire l'impact de cette maladie qui s'étend et qui bouleverse le destin des individus et des familles.

Le comité de l'Essonne souhaite être utile en apaisant les craintes par une information juste, en stimulant les progrès thérapeutiques, en contribuant au développement de la prévention et en aidant les patients en situation de détresse économique.



Dans la continuité du marché de Noël de l'an 2000, le millésime 2001 devrait faire plaisir aux enfants et aux parents, avec une animation du Père Noël qui viendra avec sa plume pour délivrer quelques lettres de tendres recommandations aux enfants qui lui auront amené, sur le marché de Noël, lettres, dessins ou totottes !

Le Père Noël sera présent le samedi et le dimanche en après-midi.

Un photographe proposera des photos.

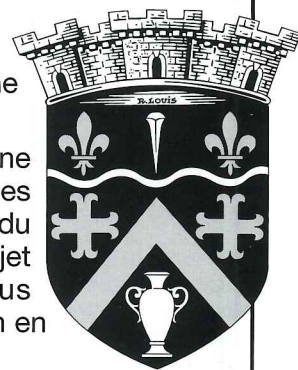
Saint Nicolas, grand ami du Père Noël, sera également présent avec des bonbons pour tous les enfants. Promené dans une calèche, il passera sur le marché, en centre ville, le samedi matin et sur les allées du Parc de Villeroy le samedi et le dimanche en matinée et après-midi.

Un Marché qui a du cœur.

Le service Animation de la ville de Mennecey, la société musicale de Mennecey, les exposants et les prestataires de service du Marché de Noël oeuvreront ensemble pour aider le **TÉLÉTHON**.

Si vous souhaitez vous associer à cette cause, une urne sera située, à cet effet, sur la scène près du Père Noël.

Vous découvrirez également une **exposition-vente** des élèves des classes de 5^e A et D du Collège du Parc de Villeroy qui ont un projet de voyage en Grèce et vous pourrez participer à leur action en vous arrêtant à leur stand.



Madeleine FIORI,
Adjoint au Maire,

Chargée de la Communication et de l'Animation

LIONS CLUB de MENNECEY VAL d'ESSONNE

Le Lions Club, l'AFM et Madame HAAG organisent un tour de l'Essonne, par étape, en fauteuil roulant ; Madame HAAG étant atteinte d'une maladie neuro-musculaire, c'est son moyen de déplacement habituel.

Ce tour, appelé Tour de l'Espoir, a pour but d'aider les enfants et les adultes atteints également de maladies similaires ou de myopathies et de mieux faire connaître le rôle de l'AFM auprès d'eux.

Grâce à l'appui de la Municipalité de Mennecey, une étape est prévue le lundi 26 novembre prochain dans notre ville à 15 heures. Madame HAAG descendra la rue de Milly pour se rendre Place de la Mairie à 15 h 30.

Le Lions club de Mennecey Val d'Essonne espère que vous serez nombreux à venir applaudir et encourager Madame HAAG dans son fauteuil roulant et que les associations participant aux forces T seront représentées pour nous soutenir. Nous les en remercions à l'avance.

Albert RAYNIER, Président.

"ACCELERONS LE TEMPS AVEC MENNECEY"

Voici Décembre, le mois des festivités, des cadeaux, mais aussi le mois du **TELETHON...**

Grâce à vos dons de l'an passé, des améliorations indubitables ont été réalisées à travers la thérapie cellulaire pour l'infarctus du Myocarde ou la terrible maladie de Huntington... Ces "bonnes nouvelles" ont fait basculer nos espoirs dans la réalité. Nous, malades et parents de malades, qui luttons depuis des années contre la fatalité, savons maintenant que des guérisons sont possibles." Ces mots sont ceux du nouveau Président de l'A.F.M., Eric Molinié.

C'est pour tout cela que nous "accélérons le temps" avec Vous, les 7 et 8 décembre prochains.

De nombreuses manifestations sportives et culturelles seront organisées. Nos écoles se mobilisent également pour ce jour, ainsi que de nombreux bénévoles qui vont organiser toutes ces manifestations en collaboration avec le Service des Sports.

Aidez-nous - AIDONS-LES !!!

SECTEUR JEUNESSE

Vous avez entre 12 et 17 ans ?

L'équipe d'animateurs des Maisons des Jeunes vous attend chaque jour à partir de 15 heures (14 h les Mercredis et Samedis) à la MJ1 Avenue de Villeroy, face à la Gendarmerie.

Animations, sorties, soirées ou séjours vous seront proposés tout au long de l'année et la MJ2 (Jeannotte) rouvre ses portes !!!

Contact téléphonique aux heures d'ouverture :

Tél. 01.69.23.40.44 ou 01.64.57.20.98.

MARCHE DE NOEL - MENNECEY MARCHE DE NOEL - MENNECEY

EXPOSITION

Gastronomie :

Salaisons d'Auvergne, du Pays Catalan, de Vendée, Aveyron et Corse, Foie Gras et conserves fines de canard.

Vins de Bordeaux, Sancerre, Bourgogne, Beaujolais, Montbazillac, Pineau, Champagnes. Escargots, moules et praires farçis, huîtres,

conserves de poissons de haute-mer

Confitures provençales, herbes aromatiques, thé, produits de l'occitanie

Bonbons, chocolats, pain d'épices etc...

Artisanat :

Objets peints, objets en bois de thuya, bougies décoratives, artisanat du monde,

Luminaires en sculpture d'acier, tableaux cuir, déco Noël, aumonières, sculpture sur métaux, inclusions pierreries etc...

Idées cadeaux :

Téléphonie, maroquinerie, fleurs en latex, minéraux, lavande, copies de poupées anciennes, bouti provençal, lingerie et mode etc...